



Vous avez déjà entendu parler de diagnostic Agriculture Paysanne (AP) ?

Cet outil, développé par les ADEAR et la Confédération paysanne, permet de faire le point sur son exploitation par rapport aux 10 principes de l'AP, de situer ses pratiques dans le cadre de l'AP et d'identifier ses marges d'évolution avec des pair·es.

Pour en savoir plus : Témoignage d'un agriculteur ayant réalisé un diag + Vidéo « diag agriculture paysanne »

L'ADEAR 31 organise une formation puis des journées collectives de rencontres et de diagnostics agriculture paysanne de sa ferme en collectif.

Programme envisagé, à moduler selon les participant·es :

1. Formation collective sur l'AP et le diag agriculture paysanne => avoir les bases pour mettre en place le diag

Les 9 et/ou 16 Février 2024 de 9h30 à 17h30, à Peyssies

2. Diagnostics AP en collectif animés par une salariée de l'ADEAR 31 => diagnostic collectif de la ferme de chaque participant·e

Les 14 et 19 mars 2024 de 9h30 à 17h30, sur la ferme d'un·e participant·e (à réfléchir : 1 journée par groupe de 4 ou 2 journées à 8)

Inscription

- * S'inscrire en envoyant un mail à adear31@fadear.org ou par téléphone auprès de Camille Leuret (07 85 05 52 72) avant le 08/01/2024.

Nombre de places : 8

- * Pour participer à cette session collective de diagnostics agriculture paysanne, nous vous demandons :
 - D'adhérer à l'association [ICI](#)
 - D'être installé.e depuis au moins 1 an

Pour aller plus loin

Suite à la réalisation de ce diagnostic agriculture paysanne en collectif, il sera possible de compléter ou poursuivre le diag agriculture paysanne par un **Contrat Agriculture Durable** (CAD), peu d'indicateurs resteront à renseigner pour le CAD une fois le diag finalisé.

Les CAD seront mis en place progressivement à l'ADEAR 31, les places seront garanties à celle-eux qui ont fait le diag agriculture paysanne en amont.

Pour d'autres appuis sur vos projets, vous trouverez [ICI](#) toutes nos formations.

